

LIEU DE POSE :

Le choix du lieu de pose de la micro-station doit respecter les points suivants :

A moins de 20 m de l'habitation et particulièrement de la cuisine.

A plus de 5 m de tout ouvrage fondé / habitation.

A plus de 3 m de toutes charges roulantes.

A plus de 3 m de toute limite séparative de voisinage.

A plus de 2 m de tout arbre ou végétal développant un système racinaire important.

A plus de 35 m de tout captage déclaré d'eau utilisée pour la consommation humaine.

Toute charge statique ou roulante est interdite à proximité immédiate du dispositif.

Ces conditions sont à respecter sauf dispositions spécifiques de dimensionnement structurel vérifiées par un bureau d'études.

Elles doivent être vérifiées avant d'être remblayer lors du contrôle d'exécution (au sens de l'arrête contrôle).

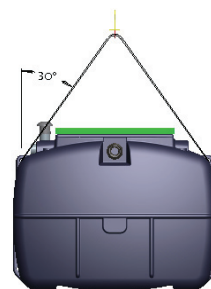
Les démarches et études à la parcelle doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol.

DECHARGEMENT

Lors du déchargement et de la pose, les cuves doivent être levées par un moyen de manutention adapté aux caractéristiques dimensionnelles (voir tableau chapitre 1.4 du guide de l'utilisateur). Utiliser l'ensemble des anneaux de levage prévus sur chaque cuve.

La résistance de chaque élingue doit être de 2 tonnes minimum. L'angle minimum devra être inférieur à 30° par rapport à la verticale.

Veiller à respecter les règles de sécurité en vigueur.



POSE EN TERRAIN DIFFICILE : UNIQUEMENT VERSION RENFORCEE(fiche technique 6051)

• Sol imperméable :

Consulter un bureau d'étude spécialisé qui définira le type d'évacuation à mettre en œuvre (infiltration si possible, sinon rejet vers milieu hydraulique superficiel avec autorisation).

• Sol instable et/ou limoneux :

Dans le cas d'implantation dans un terrain instable et/ou limoneux, il y a lieu de réaliser le remblai latéral au sable stabilisé à 200 kg/m³.

• Zone inondable :

La gamme Bionut n'est pas conçue pour être installée en zone inondable.

• Terrain en pente (> 5%) :

Il est nécessaire d'éviter une installation dans un point bas du terrain, ou le cas échéant de prévoir la pose d'un drainage en amont de la cuve afin d'évacuer les eaux de ruissellement. Par ailleurs, il faudra veiller à poser la cuve parfaitement de niveau.

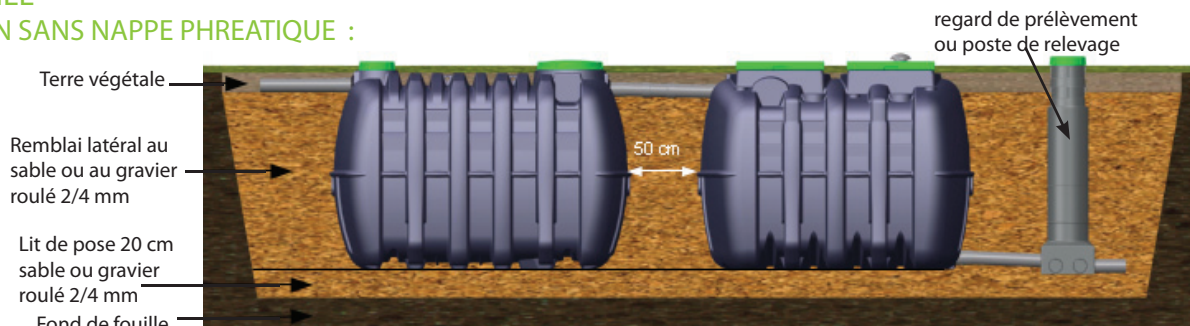
En fonction de la nature du sol, il peut être nécessaire de réaliser un mur de soutènement.

• Passage et stationnement de véhicules, aires de stockage :

En cas de passage de véhicules sur ou à proximité de la cuve ou en cas de charge statique, il conviendra de réaliser une dalle de répartition des charges en béton fortement armé reposant sur le terrain naturel non remué, avec des tampons hydrauliques adaptés et remblayer latéralement au sable stabilisé.

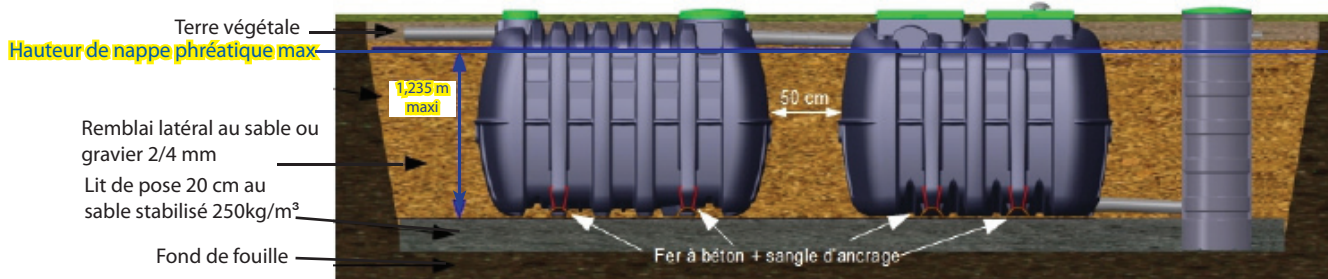
POSE ALIGNEE

● EN TERRAIN SANS NAPPE PHREATIQUE :



1. Recouvrir la fouille avec un lit de sable (ou gravier roulé 2/4 mm) de 20 cm minimum, parfaitement de niveau et compacté.
2. Mettre en place les cuves qui devront être espacées de 50 cm minimum.
3. Simultanément, remplir la fosse septique d'eau claire et remblayer avec du sable (ou gravillon) jusqu'au fil d'eau d'entrée. Procéder par palier de 50 cm en réalisant un compactage.
4. Terminer le remblayage avec la terre jusqu'au niveau des couvercles. Remblai maximum de 0.30 m avec rehausse.
5. Laisser accessible les couvercles situés sur le dessus de la station afin d'avoir un accès à l'intérieur de la cuve.

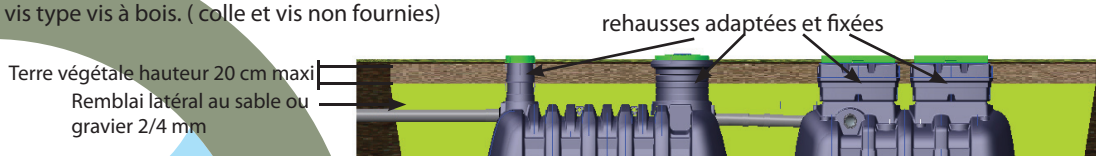
● EN TERRAIN AVEC NAPPE PHREATIQUE : UNIQUEMENT VERSION RENFORCEE(fiche technique 6051)



1. Pendant les travaux, maintenir la nappe sous le niveau du radier.
2. Disposer un géotextile sur toute la périphérie de la fouille.
3. Réaliser un radier ferrailé avec mise en place d'un treillis soudé rigide suffisamment résistant. (Cf Guide de l'utilisateur BIONUT)
4. Mettre en place les cuves qui devront être espacées de 50 cm minimum.
5. Installer un piézomètre (diamètre 315 mm) pour mesurer le niveau de la nappe et permettant de la rabattre si nécessaire pendant les vidanges.
6. Simultanément, remplir la fosse septique d'eau claire et remblayer avec du sable (ou gravillon) jusqu'au fil d'eau d'entrée. Procéder par palier de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique.
7. Remblayer avec du sable (ou gravillon) jusqu'au fil d'eau d'entrée puis terminer avec la terre jusqu'au niveau des couvercles. Remblai maximum sans la dalle de reprise de charge : 60 cm
8. Laisser accessible les couvercles situés sur le dessus de la station afin d'avoir un accès à l'intérieur de la cuve.

● AVEC REHAUSSES

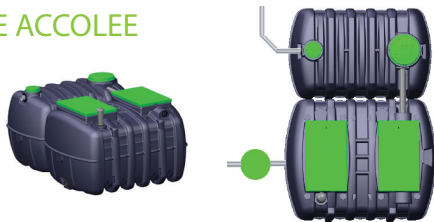
Se référer au deux points précédents, attention lors de l'utilisation de rehausses, le remblaiement se fera au sable ou gravier 2/4, puis à la terre végétale sur une hauteur de 20cm maximum. Les rehausses devront être fixées, aux cuves et entre elles, par de la colle type SIKA et par des vis type vis à bois. (colle et vis non fournies)



- Nota : Pour les hauteurs de charges supérieures à 60 cm :
- réaliser une dalle de reprise de charge prenant appui sur le terrain non remué
 - réaliser des rehausses avec des coffrages béton jusqu'au terrain naturel

Redonnons le meilleur à la terre

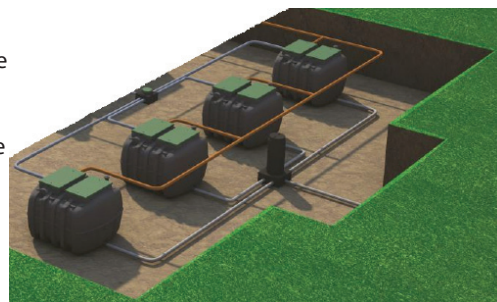
POSE ACCOLEE



Procéder aux mêmes étapes de remblaiement que pour le cas d'une pose alignée (point précédent).
Poser les cuves dans une même fouille et les poser accolées (ne pas respecter la distance de 50 cm).
Utiliser des coudes de 45° si l'effluent doit subir une déviation angulaire.

POSE DE PLUSIEURS MASSIFS EN PARALLELE : (à partir de 10 EH)

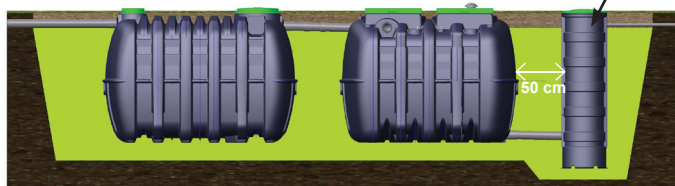
Réaliser deux fouilles indépendantes : une pour la fosse et une pour les massifs.
Pour les filières 10 et 12 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 devra être utilisée afin de répartir le débit en 2 flux identiques.
Pour les filières 15, 18 et 20 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 précédée d'un auget AF2/6016/055 devra être utilisée afin de répartir le débit en 3 ou 4 flux identiques selon le nombre de massif à installer.
La boîte de répartition et l'auget devront être posés parfaitement de niveau sur un lit de sable stabilisé (250 kg/m³) de 20 cm minimum.
Seules les sorties latérales de la boîte de répartition devront être utilisées.
Pour la pose des massifs, se référer au point précédent.



POSE FILIERE SORTIE HAUTE

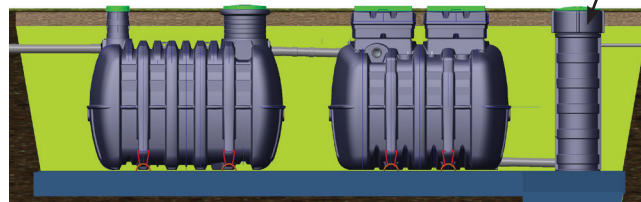
Procéder aux mêmes étapes de remblaiement que pour le cas d'une pose alignée ou accolée.
Prévoir un espace de 50 cm minimum entre le relevage et le filtre.
Pour le relevage RELBIONUT :
Prévoir une réservation d'une hauteur de 450 mm maximum.
Adapter la hauteur du lit de pose à la côte du terrain fini.
Exemples d'implantation:

Pose sur lit de sable



Sortie haute RELBIONUT

Pose sur sable stabilisé, cuves rehaussées et fixées par sangles



Sortie haute RELBIONUT

REALISATION DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES :

Le filtre compact est livré « prêt à poser », l'ensemble des équipements, y compris le réseau de distribution, étant installé dans nos usines. Les cuves sont livrées prêtes à être raccordées avec du tube PVC DN100. Ces raccordements sont effectués par l'entreprise responsable de la pose en suivant les instructions décrites dans le guide de l'utilisateur.
La canalisation d'arrivée et de sortie des effluents doit présenter une pente de 2% à 4% (attention : tenir compte du tassement du terrain).

DISPOSITIF DE VENTILATION :

